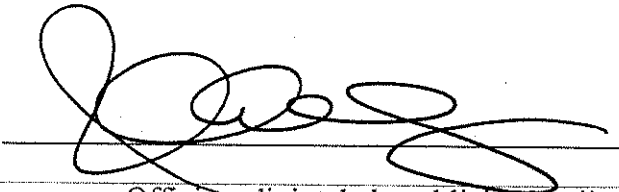


*Je certifie que la réquisition présentée le 2007-10-15 à 14:29 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 14 694 781.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de contamination	
Nom des parties :	Requérant	Société de Transport de Montréal

**AVIS DE CONTAMINATION**

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q., c. Q-2)

**CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL**

Montréal, ce Mardi (25<sup>e</sup>) jour du mois de septembre  
de l'an deux mille sept (2007).

Comparaît :

**SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL**, personne morale de droit public instituée par la *Loi sur les sociétés de transport*, L.R.Q., chapitre S-30.01, ayant son siège au 800, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 9740, à Montréal, Québec, H5A 1J6, agissant et représentée aux présentes par M. Yves Devín, directeur général et Me Sylvie Tremblay, secrétaire générale et directrice des affaires juridiques, dûment autorisés aux présentes en vertu du Règlement R-009 autorisant la signature de certains actes, documents ou écrits de la Société de transport de Montréal, tel que modifié par les règlements R-009-1, R-009-2, R-009-3 et R-009-4.

(ci-après : la « Comparante »)

**LAQUELLE DONNE LE PRÉSENT AVIS** et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation joint au présent avis et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q., c. Q-2.

**1. Désignation du terrain**

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

1.1 Le lot UN MILLION NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE SIX CENT VINGT-CINQ (1 998 625) du cadastre du Québec, du district judiciaire de Montréal, de la Ville de Montréal, (anciennement connu comme étant le lot 340-11 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent lequel est devenu le lot 310-12 du même cadastre) avec édifice y construit portant le numéro d'adresse civique 9495, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, province de Québec, H2N 1P6.

(ci-après : « l'Immeuble »)

**2. Identification du propriétaire et personne visée par l'avis**

La Société de transport de Montréal est propriétaire de l'Immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 948052 et son adresse civique est le 9495, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, province de Québec, H2N 1P6.

**3. Désignation de la Ville et de l'utilisation autorisée**

Le terrain est situé dans la Ville de Montréal et des utilisations commerciale et industrielle sont autorisées sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette ville.

**4. Résumé de l'étude de caractérisation**

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation intitulée « Caractérisation environnementale Phase II – Propriété sise au 9495, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, province de Québec, projet no CM1675.1 », réalisée par la firme Terrapex Environnement Ltée en juin 2005, fait partie intégrante du présent avis et contient :

4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires;

4.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'immeuble;

4.3 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;

4.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;


4.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou d'un plan d'eau de surface, le cas échéant.

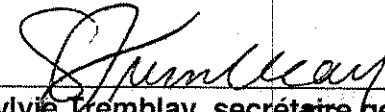
Ce résumé est attesté par monsieur Charles Anthony HAWKE en date du 11 décembre 2006, dont copie conforme du formulaire d'attestation dûment complétée est annexée.

**5. Modalité particulière à l'avis de contamination**

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LA COMPARANTE A SIGNÉ LE PRÉSENT DOCUMENT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES, À MONTRÉAL, CE 25 JOUR DU MOIS DE Septembre 2007.

Par :   
Yves Devin, directeur général

-et-  
Par :   
Sylvie Tremblay, secrétaire générale

**ATTESTATION**

Je, soussigné, Mohammed Chkikar, avocat, atteste que :

- 1- J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de la Comparante;
- 2- Le document traduit la volonté exprimée par la Comparante;
- 3- Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à Montréal, province de Québec, ce Mardi (25<sup>e</sup>) jour du mois de septembre de l'an deux mille sept (2007).

Nom : Mohammed Chkikar  
Qualité : Avocat

Adresse : 800, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 9740, à Montréal, Québec, H5A 1J6.

  
Mohammed Chkikar, avocat

## FORMULAIRE D'ATTESTATION

### ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

<b>1. LOCALISATION DU TERRAIN</b>	
Adresse : 9495, boulevard Saint-Laurent à Montréal (Québec)	
N <sup>os</sup> de lots : 340-11	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : -73°39'15'' Longitude : 45°32'43''
Nom du cadastre : Paroisse de St-Laurent, du district judiciaire de Montréal	
<b>2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>OU DU LOCATAIRE</b> <input type="checkbox"/>	
Nom : Mireille Caron	
Nom de l'entreprise : Société de Transport de Montréal	
Adresse : 8845, boulevard Saint-Laurent, 4 <sup>e</sup> étage, Montréal (Qc)	Code postal : H2N 1M3
N <sup>o</sup> de téléphone : (514) 280-8150	N <sup>o</sup> de télécopieur :
<b>3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ</b>	
Titre : <sup>1</sup> Évaluation environnementale Phase I – Propriété sise au 9495, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec), projet no CM1675.0 <sup>2</sup> Caractérisation environnementale Phase II - Propriété sise au 9495, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec), projet no CM1675.1	
Firme : <sup>1,2</sup> Terrapex Environnement Itée	
Auteur : Paule Blanchet	Date : <sup>1</sup> Octobre 2004 <sup>2</sup> Juin 2005

J'atteste que l'étude de caractérisation de ce terrain a été réalisée conformément aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

CHARLES ANTHONY HAWKE

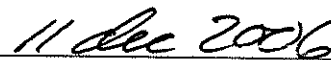
Nom de l'expert (en lettres moulées)



Signature de l'expert

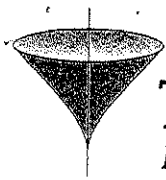
202

Numéro d'identification  
de l'expert



Date

p. j. Grille d'attestation pour une étude de caractérisation



**TERRAPEX**  
Environnement Ltée



Longueuil, le 7 décembre 2006

Madame Mireille Caron  
**Société de Transport de Montréal**  
8845, boulevard Saint-Laurent, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2N 1M3

---

**OBJET : Résumé de la caractérisation environnementale**  
**9495, boulevard Saint-Laurent à Montréal, Québec**  
Lot 340-11 de la paroisse de St-Laurent, du district judiciaire de Montréal de la ville  
de Montréal  
Coordonnées géographiques : latitude : 45°32'43" et longitude : -73°39'15"  
**Projet No. CM1675.1**

---

Madame,

Dans le cadre de l'enregistrement d'un avis de contamination pour la propriété ci-haut  
mentionnée, voici le résumé de la caractérisation des sols et de l'eau souterraine.

Le présent résumé suit la forme proposée à la section 4 du modèle d'avis de contamination  
préparé et validé par les conseillers juridiques de la Direction générale du Registre foncier du  
Québec, disponible sur le site internet du Ministère du Développement durable, Environnement  
et Parcs du Québec (MDDEP).

(4.0) Le résumé inclut l'étude de caractérisation suivante :

Rapport intitulé Caractérisation environnementale Phase II - Propriété sise au  
9495, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec), projet no CM1675.1  
(Terrapex Environnement Ltée, juin 2005).

**PRIVILÉGIÉ & CONFIDENTIEL**

M:\Projets\Projets - Montreal\STM\cm1675.1\Correspondance\avis de contamination\résumé caract (050719).doc

3653, chemin Chambly, Longueuil (Québec) J4L 1N9 Tél. : (450) 928-3260 Télécopieur : (450) 928-0663  
montreal@terrappex.com

(4.1) Les travaux de caractérisation environnementale se sont déroulés entre le 16 et le 31 mai 2005 et ont consisté en la réalisation de 5 forages (trois forages à l'extérieur et deux à l'intérieur du bâtiment) dont trois ont été convertis en puits d'observation et de huit tranchées d'exploration, en l'échantillonnage des sols à l'endroit des forages et des tranchées d'exploration et en l'échantillonnage de l'eau souterraine au droit des puits d'observation. Selon les résultats d'analyses obtenus à la fin des travaux de caractérisation environnementale pour les hydrocarbures pétroliers C10-C50, les composés BTEX, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et/ou les métaux, les sols présents sur le site à l'étude ne respectent pas les valeurs limites pour un zonage commercial et/ou industriel.

(4.2) Les activités réalisées sur le site comprennent l'entretien de véhicules dans la portion sud-ouest du terrain, l'entreposage de véhicules accidentés au centre de la propriété et l'entreposage de machinerie lourde pour le déneigement dans le secteur nord. Les installations présentes sur la propriété comportaient les éléments suivants :

1. un réservoir d'huile à chauffage hors-terre d'une capacité de 1 135 litres;
2. un réservoir de diesel hors-terre d'une capacité de 2 270 litres;
3. un réservoir d'huile à chauffage hors-terre d'une capacité de 2 270 litres;
4. un réservoir d'huiles usées hors-terre d'une capacité de 1 135 litres;
5. deux réservoirs de diesel hors-terre d'une capacité unitaire de 4 540 litres;
6. un réservoir hors-terre vide d'une capacité de 1 135 litres;
7. un puits d'accès mécanique; et
8. des drains de plancher.

Ces installations sont des sources potentielles de contamination connues et identifiées sur le site. De plus, les activités d'entreposage de véhicules accidentés (cour de ferraille) sur le site peuvent constituer une source d'impact environnemental possible pour la qualité des sols à l'endroit de la propriété. Ces activités sont listées à l'annexe III (code 41531) des activités désignées par le ministère de l'Environnement du Québec.

(4.3) Le terrain a une superficie totale d'environ 15 677 mètres carrés. Des sols en excès des valeurs limites applicables sont présents dans le secteur situé à l'extrémité nord (secteur servant à l'entreposage de machinerie lourde pour le déneigement) ainsi que dans le secteur du réservoir hors-terre de diesel (2 270 litres) situé immédiatement au nord-ouest du bâtiment. Ces sols excèdent les valeurs limites de l'Annexe II du « Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains » en application de la « Loi sur la qualité de l'environnement et autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains » pour les paramètres hydrocarbures pétroliers C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>.

**PRIVILÉGIÉ & CONFIDENTIEL**

Des sols contenant des HAP et/ou des hydrocarbures pétroliers C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> compris entre les valeurs limites des Annexes I et II sont également présents dans le secteur de l'entreposage de machinerie pour le déneigement, à la limite est de la propriété, près du bâtiment ainsi que dans le secteur des réservoirs hors-terre vide et de diesel. Les sols affectés en excès des critères applicables sont situés entre la surface et 0,91 mètre de profondeur. Le volume de sol affecté dans ces deux secteurs est estimé à 40 m<sup>3</sup>.

(4.4) Les résultats des échantillons d'eau souterraine prélevés dans les puits d'observation et soumis à l'analyse des hydrocarbures pétroliers C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, des HAP et/ou des métaux ont indiqué des concentrations inférieures aux critères de « Résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts » du MDDEP et aux normes de « rejets dans les égouts pluviaux » de la Communauté Métropolitaine de Montréal.

(4.5) Le secteur à l'étude est desservi par le réseau d'aqueduc de la ville de Montréal. La prise d'eau est localisée dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de la 75<sup>ième</sup> avenue à LaSalle, soit à plus d'un kilomètre du site. Par ailleurs, la Rivière des Prairies est située à environ 2 km du site.


Par ailleurs, selon le système d'information hydrogéologique (SIH) du MDDEP (référence internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca/eau/souterraines/sih/index.htm>), aucun puits n'est présent dans un rayon d'un kilomètre du site à l'étude.

Selon l'information tirée de la carte topographique du secteur, l'écoulement régional de l'eau souterraine dans le secteur à l'étude s'effectuerait vers le nord-ouest, soit vers la Rivière-des-Prairies située à environ 2 km du site.

Ce résumé est attesté par monsieur Charles Anthony Hawke en date du 7 décembre 2006, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions de communiquer avec nous pour tout renseignement additionnel qui pourrait vous être utile.

Terrapex Environnement

  
Annie Saint-Aubin, géo.  
Chargée de projets

  
Virginie Renty, ing.  
Directrice de projets

ASA\VR

**PRIVILÉGIÉ ET CONFIDENTIEL**

M:\Projets\Projets - Montreal\S\STM\cm1675.1\Correspondance\avis de contamination\résumé caract (050719).doc